



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CLE DU 3 février 2011

Le jeudi trois février deux mil onze à dix-huit heures trente, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie au foyer rural de Béton Bazoches (77320), sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

Etaient présents ou représentés :

Date de la convocation : 7 janvier 2011

Nombre de Délégués : En exercice : 48 et 16 suppléants

Présents ou représentés : 15

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

Mr REVOILE Roger, Président du SAGE des Deux Morin, Président du SIVHM / **Mr DENIZOT Jean-Georges**, Vice Président du SAGE, Maire de St Cyr sur Morin / **M. DHORBAIT Guy**, Maire de Boissy le Chatel / **M. HANNETON Alain**, Président du Syndicat Intercommunal d'aménagement et d'entretien du bassin amont de l'Aubetin / **M. CHARDAIN**, Président du syndicat intercommunal d'études et d'aménagement des marais de St Gond / **M. DOUCET**, Maire de Montmirail / **Mme MOLLET LIDY**, Représentante du Conseil Régional d'Ile de France /

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations syndicales professionnelles et des associations concernées :

M. AVANZINI Serge, Représentant de la fédération de pêche de Seine et Marne / **Mme MORATELLI Christine**, Représentante de la fédération départementale de canoë kayak de Seine et Marne / **Mme RIBEYRE Anne**, Représentante de l'association Marne Nature Environnement / **M. RAVILLON Philippe**, Représentant des Familles rurales / **M. LHEUREUX Christian**, Président de l'association syndicale autorisée des marais de St Gond.

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

M. BERTHAULT Daniel, Représentant de la MISE de Seine et Marne / **Mme DE BELLEFON Monique**, Représentante de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Champagne-Ardenne / **Mme MAINGUY Pauline**, Représentante de la MISE de la Marne / **M. CHERRIER**, Représentant de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Autres représentants : **M. CADET**, Maire Adjoint de Sézanne / **M. PETTINGER**, Maire Adjoint de St Mars Vieux Maison / **M. BOUILLOT et M. HUBERT**, Maires Adjoints de Béton Bazoches / **M. LA GRECA**, Maire Adjoint de Jouarre.

Absents excusés : **Mme ANDRIOT Patricia**, Conseillère Régionale de Champagne Ardenne / **M. BONNOTTE Philippe**, Maire de Sézanne / **M. STEINMANN Emmanuel**, Représentant du Préfet coordinateur de bassin / **M. GOULLIEUX**, Maire de Jouarre / **M. VALENTIN**, Conseiller général de la Marne / **M. ELU**, Conseiller général de la Seine et Marne / **Mme PINON**, Représentant de la fédération de pêche de Seine et Marne / **M. le Préfet de l'Aisne**.

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités 2010
2. Budget prévisionnel 2011
3. Renouvellement de la CLE
4. Point sur l'avancée du SAGE
5. Questions ouvertes

1 Rapport d'activités 2010

Aucune remarque n'étant faite sur le rapport d'activités, celui-ci est approuvé.

2 Budget prévisionnel 2011

Le budget prévisionnel 2011 est similaire au budget prévisionnel 2010. La phase « Tendances et scénarii » a été budgétée. Cette somme a été ajustée suite à l'ouverture des plis.

Le budget prévisionnel 2011 est approuvé.

3 Renouvellement de la CLE

Le mandat de la CLE du SAGE des Deux Morin prend fin le 14 juin 2011. Une nouvelle CLE devra donc être nommée par le préfet et par conséquent le bureau devra être réélu ainsi que le président.

Cette nouvelle CLE ne disposera plus de suppléants et seul le collège des élus sera nominatif. Les services de la DDT 77 s'occupent du renouvellement de la CLE.

Toutefois, il est conseillé aux membres de la CLE actuelle qui souhaitent siéger au sein de la prochaine CLE de faire parvenir un courrier « de candidature » au secrétariat de la CLE qui le transmettra pour information aux instances en vigueur (DDT77 et structure de représentation).

M. REVOILE informe qu'un courrier a été envoyé à Monsieur le Sénateur HOUEL pour lui faire part de la pertinence de faire coïncider le renouvellement des CLE avec les élections municipales et territoriales de 2014 afin de repartir avec une équipe nommé pour 6 ans et éviter le remaniement des CLE en cours de mandat.

Suite aux élections de 2014, pour éviter que de nouveaux élus soit obligés de donner leur avis sur un projet qu'ils n'ont pas suivi, il serait souhaitable que le document final soit validé en 2013 afin de lancer l'enquête publique avant les élections de 2014.

4 Point sur l'avancée du SAGE

Concernant la phase diagnostic, pour réunir l'ensemble des acteurs sur une même problématique et travailler sur les enjeux du territoire, il a été décidé de réunir les commissions « eau superficielles, milieux naturels » et « inondations, sécheresse » d'une part et les commissions « assainissement » et « eau souterraines, eau potable » d'autre part.

Concernant la phase tendances et scénarii, après deux appels d'offre infructueux, deux bureaux d'études ont répondu à l'offre. Le comité de pilotage se réunit le 16 février prochain pour choisir le bureau d'étude.

5 Questions ouvertes

Pas de questions.